Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		/	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		/	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or d along interior margin / La reliure serrée causer de l'ombre ou de la distorsion le marge intérieure.	peut		restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

PRIX DES ANNONCES.

Chaque Insertion subse-quente, le quart du prix. Ausdessus de dix lignos

Les lettres, correspon-

darres, etc., doivent être addressées, franc de 1 ort.

A STANISLAS DRAPEAUCI

Cra., Rue Ste. Famille,

Côm De Lery No. 14,

Six lignes et au-tles

contraire

Dix lienes et au-de s-

ABONNEMENT. Pour l'année 12s-6d six mois... 6s-3d (payable d'avance.)
non compris les frais de
Poète.

Pour ceux qui ne se con formeront pas à cette conde 15s, payable par se-mestre. Ceux qui ventent discontinuer sont obliger den donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doi-

A Montreal, on stabon-ne chez E. R. Fabre, eer, 3, rue St. Vincent.

BUREAU DU JOURNAL Côte De Lory, No. 14.

AMIDE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

Andessus de dix lignes de la ligne, L7*Les annonces non accompagnées d'ordre se-tront publiées jusqu'à avis Journal Ecclésiastique, littéraire, politique et de l'instruction populaire

GACQUES CREMAZIE, Avocat, Redacteur, STANISLAS DRAFEAU, Imprimeur, Proprietaires

Québec, Vendredi, 21 Juillet, 1848.

convenables, on he reut manquer d'avoir

Academio des Sciences.

Photographie - Nouvelles épreuves sur papier d'une rare perfection .- Le mitoitage toujours plus ou moins fatigant des épreuves photographiques sur métal, leur cherté, leurs poids et quelques autres inconvéniens secondaires ont porté, des les premiers temps un certain nombre d'expérimentateurs à chercher, à transporter ce merveilleux travail de la lumière, des plaques métalliques sur le papier. Mais les essais de ce genre tentes jusqu'à ce jour ont été loin de présenter au même derré cette délicatesse exquise, cette netceté, ce fini admirable qui enchante le regard dans les bonnes épreuves daguertiennes aujourd'hui fort repandues.

La cause de cette infériorité manifeste provient évidemment de ce que les dessins photographiques sur papier ont eté jusqu'ici, non des épreuves directes, mais des contre-épreuves.

On sait que dans les épreuves métalliques iodurées, les parties blanches, qui répondaient dans le daguerrotype aux parties les plus éclairées du modèle, sont celles sur lesquelles a plus fortement agi la lumière, en fendillant, soulevant ou volatisant sur ces points la pellicule d'iodure (Dumas), et en la predisposant ainsi à prendre là, sous l'influence de la vapeur mercurielle, l'aspect blanc mat que nous voyons, et qui paraît òvidemment dû à une foule de granules microscopiques de mercure pur, ou plutôt amalgame d'argent, granules qui, en diminuant plus ou moins de nombre, constituent les demi-teintes de tous les degrés.

On sait également que les parties de l'épreuve métallique qui nous paraissent plus ou moins ombrées ou noires sont justement celles qui, comme correspondant aux parties les plus obscures du modèle, devaient ètre épargnées, par la lumière, dont l'abrence ici est fort heureusement suppléée par l'aspect sombre que prend dans certaines positions l'argent bruni mis à nu par l'hyposulate de soude employé pour le lavage de la plaque.

sensible de chlorure d'argent, produit doué de la faculté toute contraire, ravoir, de brunir aux rayons lumineux, et complétement dépourvu tout à la fois de celle ric présenter, comme la feuille d'argent polie, sur les points éparentes par la lumière. l'aspect noir vi-dessus, le papier ainsi préparé, disons-nous, devra, on le conceit, être affecté pour cet agent d'une manière tout à fait inverse, mant à la distribution des clairs et des ombres. Les parties de l'image qui correspondent dans l'appareil photographique aux parties les plus éclairées du modèle, seront donc rendues en noir, en même temps que celles qui correspondaient aux parties les plus sombres de celuici seront rendues en blanc, c'est-à-dire qu'on aura une image en sens contraire de la réalité, une image négative.

Il fallait donc renoncer à obtenir directement au photographe sur papier des images vraies, des images positives, à moins de tomber sur une substance douée de la double propriété simultanée de noircir sous l'influence de l'obscurité et de blanchir sous celle de la lumière. C'est cette dissiculté qui a conduit à recourir à la ressource des contre-épreuves, qui ne pouvait manquer de donner un résultat positif, moyen connu du reste depuis longtemps.

Qu'une image négative sur papier soit appliquée sur une seuille de papier blanc, prealablement revêtue d'une couche mince bien égale de la préparation chimique convenable pour noircir promptement au contact des ravons lumineux; que le tout soit exposé à la lumière du jour : on obtiendra nécessairement, au bout de quelque temps, sur la feuille blanche une image positive. En effet, les parties plus ou moins claires de l'image négative superposée ouvrant, à travers la demi-transparence du papier, un passage suffisant à la lumière pour que celle-ci brunisse ou noircisse plus ou moins sur la nouvelle image les parties correspondantes, et, d'autre part, les parties brunes de l'image négative interceptant plus ou moins la limière de manière à laisser aux parties, correspondantes sur la nouvelle Or, le papier reconvert d'une couche limage des teintes blanches proportionnelles

de la rorte le résultat ci-dessus.

Mais en transportant ainsi le traits de l'image rectifiée d'une feuille sur une autre. la lumière transporte en même temps sur le nouveau produit toutes les petites défectuosités résultant dans la feuille supérieure du défaut d'homogénéité et de transparence de la matière qui la constitue. C'est là la vraie cause de l'infériorité des épreuves obtenues de la sorte.

Pour se soustraire à cet inconvénient. il fallait donc trouver, pour substratum de de l'image n'égative transitoire, un coma transparent exempt de ces imperfections et le substituer au papier, tout en maintenant celui-ci pour l'image définitive. Le verre devait, ce semble, remplir parfaitement cet objet. Mais, chose étrange et qu'il eut été difficile de prévoir, les préparations du chlorure d'argent les plus sensibles et les mieux entendues pour l'effet, une fois appliquées sur des lames de verre, perdu ent aussitôt toute faculté d'être impressionnées par la lumière.

L'extrême transparence du verre ouvret-elle aux rayons lumineux un passage trop prompt pour qu'ils aient le temps d'affecter suffishmment la couche sensible? Nous ne savons si c'est une réflexion semblable ou autre qui a conduit M. Niepce Saint-Victor neveu au moyen de surmonter encore cetto nouvelle difficulté. Le fait est qu'il est parvenu à la lever en interposant préalablement entre les lames de verre et l'agent chimique sensible une couche mince d'amidon ou d'albumine parfaitement égale; et des ce moment les chlorures d'argent sont rentrés en possession de toute leur impressionnabilité primitive, et ces dessins à rebours, ces images à contre-seus so t tombés des lors sur le papier, à la simple lumière diffuse, des chefs-d'œuvre d'une rare perfection et tout à fait comparables à ceux que les rayons du soleil burinent si merveilleusement sur l'argent le plus pur-On peut même dire qu'ils leur sont supérieurs par un certain charme qui leur est propre.

M. Niepce a présenté en effet à l'Aca-

démie une série de dessins photographiques sur papier qui laissent loin derrière eux tous les essais antérieurs de ce genre, et constituent dans le nouvel art un notable progrès. Ce sont de véritables clichés dont les naturalistes pourront tirer un excellent parti pour se procurer et reproduire les dessins exacts d'êtres organisés d'une grande délicatesse, tels que certains insectes et certaines fleurs.

Nous avons eru devoir laisser de côté dans cette analyse les nombreuses et minuticuses manipulations indiquées par l'auteur, dont les détails variés nous auraient entraîné beaucoup trop loin. Les amateurs doivent les aller chercher dans le mémoire même.

NOUVELLES D'EUROPE.

FRANCE.

Récits des évenements de Paris. (Suite.) Journée du 26 Juin.

Nous venons de parcourir tout le Marais, le quartier de l'Hôtel-de-Ville, le marché Saint-Jean, la place des Vosges, la rue Saint-Antoine, qui ont été conquis hier vers le soir après un combat des plus acharnés. Le canon a terriblement labouré la rue Saint-Antoine. La mairie du Se arrondissement, qu'on disait incendiée, est intacte; ce n'est que chez un marchand de vin du coin que le fen a pris, mais sans gravité; le boulevard, depuis le coin de la reue du Temple jusqu'à la Bastille, est à peu près désert, sauf quelques piquets de garde nationale qui stationnent au coin des principales rues.

La fusillade se fait entendre au delà du canal dans le haut du foubourg du Temple, dont la ligne et la garde mobile viennent de s'emparer jusqu'à la barrière; mais là les insurgés tiennent encore et se défendent à Belleville et à La Villette. Des coups de fusils partent d'une barricade au bont de la rue du chemin-Vert et rendent le passage aur le boulevard fort dangéreux.

Midi.—Nous rentrons après avoir assisté au plus terrible engagement de ces quatre journées. Les insurgés se tenaient ce matin encore dans tout le faubourg Saint-Antoine depuis la barricade qui gardait l'entrée du faubourg sur la place de la Bastille; les deux barricades qui bouchaiont le boulevard et la rue Saint-Antoine sont au pouvoir de la ligne, de la mobile et de l'artillerie. Le général commandant a laissé aux insurgés jusqu'à dix heures pour se rendre à discrétion.

A dix heures, un gardo mobile s'avance sur la barricade du faubourg, porteur d'une dernière sommation; voyant 'revenir le jeune garde sans une réponse satisfaisante, tous los efficiers et soldats qui stationnaient,

à la faveur de l'armistice, au pied de la colonne de juillet, se retirent précipitamment derrière la barricade en bois qui masque l'artillerie tout en travers de la place.

Le feu commence des deux côtés avec une grande intensité.

A cette terrible attaque succède une trève de quelques minutes; les insurgés envoient un des leurs avec un drapeau de paix, demandant à se rendre à la seule condition de n'être pas fait prisonniers. Comme cette condition n'est pas acceptée, le combat reprend toute son intensité. Au bout d'un quart-d'heure, la première barricade est abandonnée par les ouvriers.

La garde mobile et la ligne s'avancent au pas de charge, et au milieu du feu qui part encore des senètres, elle atteint la 5e barricade sur laquelle le nommé Ingold, du 8e bataillon, 4e compagnic, en!ève le drapeau de l'insurrection; on ouvre un passage à l'artillerie: cinq pièces entrent dans le faubourg, où la lutte se prolonge en s'éloignant. De nombreux prisonniers sont amenés par les gardes mobiles et nationaux; ce sont pour la plupart des ouvriers profondément marquès par la misère et la sonsfrance; plusieurs sont horriblement blessés.

Une maison qui fait le coin de la place et de la rue de la Roquette est en flammes.

Une heure et demie.—Tout est enfin terminé. Le président de l'Assemblée donne lecture de deux dépêches qui annoncent que les troupes sont maîtresses des faubourgs Saint-Antoine et du Temple; les insurgés eux-mêmes travaillent à la démolition des barricades.

Le citoyen Antony Thouret apprend à ses collègues que le représentant Larabit, qui était resté au pouvoir des révoltés, est en sûreté et qu'it a eu le bonheur de l'embrasser.

Deux heures—Une dernière dépêche du général Cavaignac au président de l'Assemblée fait connaître la cessation complète des hostilités.—(J. des Villes et des Camp.)

Le bruit du canon a cessé de se saire entendre; l'émeute, vaincue dans la journée décisive d'hier, a été complètement réduite dans la matinée d'aujourd'hui. Hier, à la chute du jour, les saubourgs Poissonnière, Saint-Martin et du Temple avaient été à peu près entièrement nettoyés: ils n'ont été, depuis, le théâtre d'aucune lutte. Le quartier Saint-Antoine avait été réduit; le saubourg, dont on avait prématurément annoncé la soumission, avait été entamé. La partie qui avoisine le pont d'Austerlitz et les bords de la rivière avaient seuls été soumis.

La rue du Faubourg Saint-Antoine, dans toute sa longueur, appartenait à l'émeute; elle était coupée de distance en distance par d'énormes barricades, les premières ont été accomplis par ces malheureux, dent

construites en forme d'angle rentrant avec des moellons et des matériaux de construction, et à peu près à l'épreuve du canon. Les rues transversales qui vont à la rivière étaient également barricadées, ainsi que les rues qui aboutissent au canal et se dingent vers lui. La plus grande partie du faubourg et le quartier Popincourt étaient donc restés au pouvoir de l'émeute, qui avait eu quatre jours pour s'y fortifier. Sur la plus forte des barricades, celle qui faisait face à la place de la Bastille, flottait le drapeau rouge.

A la suite d'une démarche de l'archévêque de Puris, qui a été victime de son zêle évangélique, et qui est très gravement blessé pour avoir tenté, comme un digne pasteur, de calmer la rage meutriére de l'insurrection; à la suite des exhortations de trois représentans du peuple, des ouvertures avaient été faites par les insurgés au président de l'Assemblée, près duquel trois délégués du faubourg avaient été conduits, du temps avait été laisse aux insurgés pour déliberer et se déterminer à une soumission complète, sans condition.

A dix heures, comme la menace en avait été faite, le feu a recommencé. Le place de la Bastille avait été prise dans la journée précédente, et l'on avait employé la nuit à y élever une batterie de canons qui enfilait le faubourg. Des obus ne tardérent pas à mettre en seu les premières maisons et le casé Chamarante, qui avance jusque sur la place. Une mine avait été creusée et s'avançait déjà assez loin pour pouvoir, s'il en était besoin, faire sauter quelques maisons. En même temps, le général Lamoricière attaquait le quartier Popincourt, abattait les barricades avec du canon, et descendait vers le faubourg pour le prendre en flanc.

Les insurgés, reconnaissant alors l'inutilité de continuer une lutte désespérée, n'ont pas tardé à envoyer un parlementaire pour déclarer qu'ils se rendaient à discrètion. Les troupes ont commencé à descendre dans le faubourg, qui est occupé ce soir par des forces considérables. A partir de ce moment, la résistance a cessé; quelques tentatives ont été faites pour défendre des barricades isolées; des coups de fusil ont encore été tirés ça et là de quelques maisons par des désespérés; mais à partir de midi on avait déjà commencé la destruction des barricades. Force reslait à la loi et à la société.

Nous ne pouvons connaître encore toute l'étendue de nos pertes, et nous n'avors pas le courage de chercher à les évaluer. Elles sont affreuses. On ne trouverait dans les annales d'aucune nation un exemple d'une lutte aussi acharnée et aussi meutrière. Des actes d'une férocité incroyable ent été accomplis par ces malheureux, dont

heaucoup avaient été égarés, mais dont d'attester par sa présence la reconnaissance un certain nombre pourtant semblent avoir obéi à des passions sauvages et s'être livrés à un véritable dévergondage de barbarie.

Nous avons déià dit. et nous devons réneter que la lutte qui vient de finir n'a ressemble en rien aux insurrections qui ont à plusieurs fois ensanglante Paris. C'était alors la lutte de deux systèmes politiques. c'était une guerre déclarée par une minorité au gouvernement en possession du pouvoir : le combat était acharné, mais il se soutenait presque toujours lovalement, sans trahison ni cruauté, et un meurtre inutile soulevait plus l'opinion publique et provoquait une plus grande réprobation que l'initiative d'un coup de main.

Cette fois le draneau rouge a été déployé. l'émeute s'est battue aux cris de : Vive la République, sociale ! ct, comme commentaire de ce cri de ralliement, elle a écrit sur plusieurs de ses drapeaux les mots de : pillage et de viol. La postérité refusera de croire les supplices infligés à des prisonniers par des concitovens, dans un siècle conime le nôtre, et dans la capitale du pays qui se vante d'être à la tête de la civilisation. A juger par ce qu'a sait l'émeule vaincue, on frémit de penser au sort qui était réservé à Paris, si cette entreprise sacrilége avait pu réussir.

Les mesures de sûreté générale, adoptécs depuis l'explosion de la révolte, continuent d'être observées. Nous espérons qu'on sera quelque temps encore avant d'en relacher tout à fait la rigueur. Il ne faut laisser subsister dans Paris aucun levain d'anarchie, aucun élément pous une emeute nouvelle. Des dispositions relatives aux repris de justice, aux logemens en garni, aux permis de séjour sont écrites dans nos codes, et arment les magistrats de moyens efficaces pour mettre la société à l'abri d'un coup de main ; nous ne doutons pas qu'on ne s'empresse d'en profiter, et de revenir sur une tolérance facheuse dont on vient de reconnaître si cruellement les funestes estets. La bataille est terminée, c'est à la vigilance de la garde nationale d'assurer les effets d'un triomphe si chèrement acheté.

-La victoire est restée à la société dans cette lutte où on voulait l'anéantir; mais elle a été achetée par les pertes la plus cruelles. Un devoir reste à remplir à la France et à l'Assemblée qui la représente, celui de payer un tribut d'hommages et de regrets aux citoyens qui sont morts pour la desense de l'ordre et de la samille. Il saut que le denil de la nation s'unisse au deuil privé des familles atteintes dans quelqu'un de leurs membres ; il faut des funérailles publiques à ceux qui sont tombés pour le salut de tous. A ces funérailles l'Assemblee nationale se ferait sans doute un devoir

et les regrets de la société française, sauvée par quatre jours de la luite la plus acharnée.

Il nous semblerait diene d'une nation cénéreuse qui a toujours su honorer le conrage et le dévoûment, de réunir dans la tombe ceux que le patriotisme avait réunis sous le même drapeau. Un monument, produit d'une souscription nationale, s'élèverait dans un des cimetières de Paris, retraçant d'un côté les noms, hélas! trop nombreux, des gardes nationaux tombés dans cette lutte sanglante, et de l'autre les noms des villes dont les milices sont venues prêter à celle de Paris une fraternelle assistance.

N'oublions pas que c'était à la société elle-même, aux principes qui en sont le fondement, que la guerre avait été déclarée : n'oublions pas que ce n'est pas une forme de gouvernement, que ce n'est pas un système politique qui a été attaqué et sauvé, mais la nation elle-même, avec cette civilisation qui en fait la gloire. C'est donc à la nation tout entière d'acquitter une dette sacrée.

-C'est au prix du sang le plus généreux que l'Assemblée nationale vient d'être préservée du péril dont elle était menacée, en même temps que l'ordre social. La garde nationale et l'armée, en retour de leur héroïque dévouûment, attendent de l'Assemblee toute l'énergie, toute la fermeté nécessaire, pour le rétablissement des conditions de l'ordre sans le maintien desquelles, aucun gouvernement, et surtout un gouvernement républicain ne peut subsister. Plus d'illusions dangereuses, plus de chimères, plus de conciliation avec ce qui est faux ou counable. Il faut que l'Assemblée sonde la plaie tou, entière, et qu'elle y applique courageusei ent le remède, si elle ne veut voir le retour des conspirations et des conslits, et si elle est résolue à sauver la société de l'état de barbarie vers lequel, à force de prétendus progrès nous reculons chaque jour.

(Constitutionnel.)

Paris, 27 Juin.

La séance été ouverte ce matin a 11 h. Le président annonce que l'ordre est rétabli, que l'état des départemens est satisfaisant et que les troubles momentanés de Marseille ent été immédiatement réprimés. Les 9e et 12e légions de la garde nationale sont désarn ées.

Le pouvoir exécutif demande la formation d'une commission pour s'entendre avec lui sur les honneurs funébres à rendre anx morts. Cette commission est nonimée par par le sort et composée de neuf membres.

nouvoir exécutif, si une grande revue de toutes les forces réunies à Paris sern faite et à quel moment.

Uno autro proposition tendait à ce que tous les faits connus par les membres de l'Assemblée fussent rapportés à la commission d'enquête.

Un projet de proclamation à la nation rera roumis à l'Assemblée.

La séance sera renrise à 2 heures, et l'Assemblée entendra le rapport sur le proict de décret relatif à la déportation des prisonniers.

iournée du 27 iuin.

9 heures du matin. On ne peut se faire une idée de la place de la Concorde et des abords de l'Assemblée nationale. Près de l'obélisque les artilleurs fourbissent feur canons, d'autres dorment sur les affûts : la ligne et la banlieue sont couchées sur des litières de paille. Les distributions pour La nourriture des soldats s'effectuent avec le plus grand ordse.

Les carabiniers couvrent un des carrés de la place ; les uns soignent leurs chevaux. les autres dorment sur l'asphalte.

Les cuirassiers gardent toutes les avenues de la place et font observer les consi-

La salle des Pas-Perdus est plus calmo qu'hier. Une consigne des plus séveres a été donnée par les questeurs pour en interdire l'entrée aux solliciteurs quotidiens et aux curieux importuns.

-Un arrêté du maire de Paris, publié aujourd'hui, enjoint à tous les habitants d'illuminer chaque soir leur maison.

Un déplorable événement a eu lieu cette nuit sur la place du Carrousel. Des prisonniers, conduits par un détachement de garde nationale, ont fait une trouée dans les rangs qui les environnaient afin de prendre la fuite ; les gardes nationaux ont fait seu sur les sugitifs. D'autres gardes nationaux qui se trouvaient dans la cascruo de la place du Carrousel, à la hauteur de l'hôtel de Nantes, se croyant attaqués, ont fait seu de leur côté, et 12 ou 15 hommes composant le détachement qui accompagnait les prisonniers ont été tués.

Ne serait-il pas désirer, en présence de cette méprise à jamais regrettable, que les prisonniers fussent mis dans l'impossibilité de chercher à fuir, et ne pourrait-on pas éviter, autant que possible, que les prisonniers fussent convoyés la nuit?

-Des recherches qui aménent à chaque moment des découvertes d'armes et de munitions s'effectuent aujourd'hui dans les maisons du faubourg Saint-Antoine. De nombreux détachemens de gardes nationales des départemens, arrivées hier à Paris, ont été mis à la disposition du géné-La même commission décidera, avec le ral Lamoricière pour surveiller le faubourg pendant que ces recherches s'opéreront.

A midi, les gardes nationaux de Loches, qui, pour entrer hier à Paris, ont fait depuis Choisy-le-Roi un détour de luit lieues, se rendaient encore à la Bastille.

Les mairles distribuent des billets de logement aux gardes nationaux des départemens. Ceux-ci sont reçus dans chaque famille parisienne avec la plus grande cordialité.

Les portes de la Bourse ont été ouvertes aujourd'hui et quelques agens de change ont paru au parquet; mais il n'y a eu aucune transaction en effets publics. Le parquet a eté fermé un quart d'heure après son ouvorture.

On arrêté aujourd'hni, au Gros-Caillou, une homme qui vendait aux militaires de l'eau-de-vie empoisonnée.

En voyant tomber leurs camarades comme frappés de vertige, plusieurs soldats s'en sont emparés malgré sa résistance, qui a tellement été vive qu'il a fallu le garrotter e le transporter sur une civière.

Cet homme a été déposé dans les caveaux de l'Assemblée nationale, transformés en prisons depuis quelques jours.

—Aujourd'hui, la circulation a été permise de très bonne heure dans Paris. La foule n'u pas tardé à se précipiter dans les rues, sur les places et sur les boulevarts. Les femmes paraissaient surtout avides d'air et de liberté.

—A parler exactement, les insurgés qui occupaient les barricades du faubourg Saint-Antoine ne se sont pas rendus; ils ont évacué l'espèce de forteresse qu'ils avaient formée en enveloppant tout ce quartier de barricades. En ce moment, ils sont répandus dans la campagne hors des murs de l'aris. Deux régimens de cavalerie parcourent les environs, et, par intervalles, on raine ne dans Paris des groupes de prisonniers. L'autorité prend des mesures pour opèrer le désarmement de tous les honnnes qui ne se sont pas montres dans les rangs de la garde nationale.

Saint-Méry, Saint-Séverin, PHôtel-de-Ville et le Panthéon sont convertis en ambulances et en dépôts de cadavres, ainsi que le Val-de-Grace, Saint-Gervais et Saint-Paul, rue Saint-Antoine. Les corps du général Bréa et de son aide-de-camp, le capitaine d'état-major Mangin, sont déposés dans le Panthéon.

Toute la place du Panthéon est convertie en camp couvert de troupes de toutes armes, ainsi que les places Saint-Michel, du Petit-Pont, le marché aux Fleurs, la place de l'Hôtel-de-Ville, la place de la Bastille, les quais, les houlevarts et les Tuilleries.

Nous recevous la communication sui-

"Quelques journaux ont annoncé que M. Emile de Girardin avait été arrêté, et que les scellés avaient été apposés sur les presses de son journal.

"Le fait est vrai; mais il faut ajouter que dix autres journeux ont également cessé de paraître, et que leurs presses ont aussi été mises sous scellés. Ces journaux ainsi frappés, sans acception d'opinion, mais dont la rédaction était de nature à prolonger la lutte qui a ensanglanté la capitale, sont:

" La Révolution, la Vraie République, l'Organisation du Travail, l'Assemblée nationale, le Napoléon républicain, le Journal de la Cunaille, le Lampion, la Liberté, le Père Duchène et le Pilori."

—Un avis du général Cavaignae aux maires de Paris invite ces magistrats à réunir dans leurs mairies les armes qui ont été prises sur les insurgés, et à les diriger sur le dépôt central de l'artillerie.

-Voici de curicus détails sur les mesures prises pour les résultats de la lutte. Nous empruntons ces renseignements au Constitutionnel:

" Au faubourg Saint-Antoine, l'émeute avait eu deux jours entiers pour s'organiser et se fortifier. Elle avait pour première ligne de désense le canal et la ririère, qui ne permettaient de l'attaquer que par un petit nombre de points : le premier rang des maisons était occupé par les insurgês, les ouvertures de toutes les rues étaient barricadées; le faubourg entier a éte transformé en une place forte, et le voisinage de Vincennes, l'absence de toute localité très-peuplée empéchaient heureusement l'émeute d'étendre ses ramifications au dehors. De plusieurs points qui dominent le faubourg on a pu apercevoir des individus qui, après avoir étudié le terrain, donnait des ordres qui étaient immédiatement exécutés par des esconades d'insnirgés partant dans telle ou telle direction. Il était facile de reconnaître que les émeutiers étaient embrigadés et n'agissaient pas isolément les uns des autres. Les dispositions stratégiques de l'insurrection suffiraient à l'attester.

Elle avait occupé le pont d'Austerlitz : aux deux bouts une barriende avait été construite, et la place Walbubert, qui fait face au Jardin-des-Plantes, occupée par dés insurgés et barriendée, était devenu un ouvrage avancé destiné à empêcher les troupes de traverser la Seine et de prendre le faubourg Saint-Antoine par son côté le plus faible, celui qui fuit face à la rivière.

Traversant le canal Saint-Martin, aux environs du Grenier d'abondance; l'insurrection avait occupé la caserne des Célestins, destinée également à lui servir d'ouvrage avance, et le pont de Damiette, qui joint le quai des Célestins à l'île Saint-Louis; s'appuyant en même temps sur la place Reyale, demeurée en con pouvoir, elle s'est avancée le long des quais et des petites rues parallèles; la rue Saint-Antoine, jurqu'à la mairie du 9e arrondissement, rue Geoffroy-Lasnier, à quelques pas de l'Hétel-de-ville, dessinant ainsi un triangie qui avnit pour base le canal Saint-Martin.

Le clos Saint-Lazare était devenu de son côté une véritable forteresse : l'éclise Saint-Vincent-de-Paul a droite, l'entrepôt des donanes à gauche lui servaient d'ou. vrages avancés; mais, au lieu de chercher à penetrer dans l'intérieur de la ville, et à atteindre la ligne des boulevards, l'insurrection semblait avait adopté le mur d'enceinte pour base d'opération. Ce mur avait été crénelé dans toute son étendue, et derrière chaque embrasure se tenzient des groupes d'insurgés ; des rondes-signaux leur permettaient de concentrer leurs for. ces et de combiner leurs efforts. Maitres de plusieurs barrières, ils étaient en relation immédiate avec La Villette, Saint-Denis et Montmartre, où leurs forces tenaient en échec les gardes nationales, qu'ils isolaient de Paris.

Cet exposé suffit à montrer que l'insurrection, chassée du cœur de la ville, était concentrée dans ces faubourgs, dont la circonscription était bien limitée, et qu'elle avait transformée en deux places fonts. C'était donc deux sièges qu'il s'agissait de faire; désormais il était inutile de prendre les barricades de front et à l'assaut, et les troupes de ligue pouvaient céder la place à l'artillerie, à la sape et à la mine, à qui appartenaient le principal rôle.

Tandis que le canon renversait les barricades, la sape ouvrait un chemin à travers les maisons, et permettait aux troupes d'arriver jusque sur les insurgés ou de les prendre à revers, et souvent de toumer contre eux-mêmes leurs propres barricades. Cette marche, en ralentissant les succes, les rendait plus sûrs et quelquefois moins sanglants.

L'eglise Saint-Vincent-de Paul a été prise dans la matinée. A une heure, le général Lamoricière est entré le premier dans les bâtiments de la douane, dont le canon venait d'enfoncer les pertes. Des obus ont balayé le clos Saint-Lazare, et les troupes, dans leur marche toujours progressive, ant coupé l'émeute en deux, la rejetant d'un côté vers Montmartre, d'autre vers La Villette et le faubourg du Temple. Bientôt les barrières ont été atteintes, et les communications rouvertes entre Saint-Denis et Montmartre, dont les gardes nationales, arrachées à d'affreuses angoisses, ont pu venir enfin offrir leurs services à la republique. La Chapelle, Montmartre et La Villette sont entièrement dégagés.

Des pertes cruelles ont été éprouvées

sur les bords de la Seine, parce qu'il a fallu enlever pied à pied le 9e arrondissement. Les insurgés avaient occupé à peu près toutes les maisons; les rues étaient barricadées, et des communications ouvertes oatre les cours permettaient aux insurgés de se porter à couvert sur un point quelconque du triangle que nous avons décrit. Les fenètres, garnies de planches et de matelas, étaient devenues des meurtrières, et la fallu enlever les maisons les unes après les autres avant d'arriver à la caseme des Célestins, qui n'a été emportée qu'à la suite d'un engagement très-vif.

On se trouvait enfin en face du fauhours Saint-Antoine, cerné depuis le main et hattu par le canon. Une nartie des trounes est descendue jusqu'au nont d'Austerlitz qu'elle a enlevé : puis de là, remontent, sous les ordres du général Négrier. jusqu'à la place de la Bastille, par le houlevard Bourdon, elles se sont trouvées entre les barricades de la rue Saint-Antoine et du faubourg Saint-Antoine. Bientôt la rue Saint-Antoine a été complétement dégagée mais le brave général Négrier v a trouvé la mort. Peu de temps après le général Lampricière, avant enfin complétement occapé le faubourg du Temple et la ligne du boulevard où se sont livrés toute la journée des combats acharnés, a fait sur la place de la Bastille sa ionction avec la colonne du general Negrier.

Tous ceux qui ont été acteurs ou spectateurs dans ces luttes effroyables, tous les chels de ce corps, tous les représentants qui ont parcouru le théâtre de cette lutte acharnée ne tarissent pas dans les éloges qu'ils doivent à la garde nationale, à la garde mobile et à l'armée.

Honneur à ces généreux citoyens dont trois journées de lutte ne ralentissent pas le zèle, à ces braves soldats qui combattent côle à côte de la milice citoyenne, et tombent pour la même cause, celle de la société et des lois.

Honneur aussi à la province qui a dévancé l'appel de la grande ville en proie à une lutte acharnée, qui, apprenant qu'une guerre impie était déclarée à l'ordre et à la famille, a compris que c'était la société entière qui était mise en péril et a voulu concourir à la défense de la cause commune. Honneur à ces gardes nationaux, qui, deux heures après les nouvelles reçues, étaient en marche sur Paris!

Prise du Panthéon.

La garde nationale mobile à cheval a pris une part très-active aux combats livrés samedi dans le quartier Saint-Jacques, aux abords du Panthéon. Cette jeune troupe combattait à pied. Le commandant Bacle a été percé de deux balles; mais on ne craint pas pour sa vie; Il a documents qui autorisent à penser que ces sommes ont été fournies à ces inculpés par des fauteurs de désordre. C'est une nouvelle preuve que les déplorables événcments qui ensanglantent la capitale sont l'œuvre de machinations dont les traces mais on ne craint pas pour sa vie; Il a

été vigoureusement secondé par le capitaine Huart : le capitaine Aubé, qui a été atteint d'une balle dans la cuisse, et denv balles dans le bras qui ont enécessité l'amputation. Les lieutenants Guillaumot et Charlus, faits prisonniers, ont été délivrés. Le capitaine Pélissier est resté entre les mains des insurgés. Les maréchaux-deslogis Quemard et Bernos ont été blessés grièvement; les gardes Legrand, Lucas, ont été blessés, ainsi que le brigadier Lesimple, l'adjudant Selle et Lien d'autres dont les noms nous échappent. Trente gardes ont été tués ou blessés. C'est le brigadier Quesneau qui a pris le drapeau des insurgés sur la place du Panthéon. M. Langlebert, chirurgien du corns, n'a cessé de combattre que pour panser les blessés.

Les gardes mobiles à cheval se louent du concours vigoureux que leur a prêté la garde républicaine casernée rue des Grès, pendant un moment où ils se trouvaient dans la position la plus critique.

C'est le 16e bataillon de la garde mobile qui a été engagé à l'attaque du Panthéon, où il a perdu son commandant.

Il a fallu un grand nombre de coups de canon pour enfoncer les portes massives du Panthéon. Pendant ce temps, les insurgés faisaient des galeries un feu des plus meurtriers. Un jeune lieutenunt d'artillerie, atteint d'une balle au genou, n'a prononcé que ces mots: "Prévenez le commandant pour qu'il me fasse remplacer par le maréchaldes-logis ches."

Lorsque les portes du Panthéon ont été enfoncées, on s'est battu dans l'église, mais les insurgés ont été forcés de se rendre; ils s'étaient réfugiés dans toutes les parties de l'édifice, et ce matin encore, on en a dit-on, découvert dans les caveaux. Ils ontété faits prisonniers.

Extraits du Moniteur.

Le Moniteur de ce jour contient les pièces suivantes:

" Un très-grand nombre d'individus saisis les armes à la main ou porteurs de cartouches ont été incarcérés. Tous ont été fouillés, soit au moment de leur arrestation, soit à leur arrivée à la présecture de police. Sur plusieurs d'entre eux on a trouvé d'importantes sommes d'argent dout l'origine n'a pu être justifiée d'une manière satisfaisante, et les investigations sévères auxquelles procède le procureur-général près la cour d'appel ont fait recueillir des documents qui autorisent à penser que ces sommes ont été fournies à ces inculpés par des sauteurs de désordre. C'est une nouvelle preuve que les déplorables événcments qui ensanglantent la capitale sont l'œuvre de machinations dont les traces d'espérer que l'ensemble n'échappera pas à la justice."

M. legénéral Perrot a été nommé commandant-supérieur de la garde nationale de Paris, en remplacement de M. Clément Thomas.

M. Dulac, colonel du 29e de ligne, a été nommé général de brigade, pour la bravoure qu'il a montrée pendant ces deux jours à l'attaque des barricades.

Nous recevons du ministère de l'intérieur la note suivante : "Le ministère de l'intérieur vient de rappeler officiellement au général en chef de la garde nationale que les familles des gardes nationaux qui ont succombé pour la défense de la république auront droit à des pensions et à des secours qui seront délivrés d'urgence à la caisse du ministère de l'intérieur. Il suffira, pour que le secours soit délivré, qu'un bulletin indique les nom, prénom, grade, profession, la légion, le bataillon, la compagnie, la blessure reçue et la nécessité du secours."

Les insurgés ont, dans la journée du 25, envoyé des parlementaires à l'Hôtel-de-Ville et à l'Assemblée nationale; leurs propositions ont paru inacceptables, car ils demandaient le désarmement de la garde nationale, l'éloignement des troupes et 30 millions pour les ateliers nationaux. Les porteurs de ces propositions ont été arrètés.

PROCLAMATION.

On vient d'afficher dans tout Paris les proclamations suivantes :

LE CHEF DU POUVOIR EXÉCUTIF A SES CONCITOYENS.

Tout citoyen actif appartient à la gardo nationale.

Celui qui séjourne sur la voie publique, hors de ses rangs, manque à son devoir, en présence des dangers de la patric.

J'adjure tout garde national de ce réunir aux hommes dévoués qui donnent un si noble exemple.

Général Cavaignac. Paris, le 24 juin 1848.

LE CHEF DU POUVOIR EXÉCUTIF AUX CITOYENS DE LA GAREE MODILE.

Vous êtes de dignes et braves enfants de la république; nous ne vous connaissions pas comme soldats; aujourd'hui nous vous connaissons.

Courage! vous venez de conquérir par votre valeur et votre dévouement votre place à côtre de cette glorieuse armée de la patrie.

Général E. CAVAIGNAC.
Paris, le 24 février 1848.

-- Voici le texte de proclamations successivement publices par le général Cavaienac:

Le chef du pouvoir exécutif arrête :

Les maires des divers arrondissements de Paris devront proceder au désarmement de tout garde national qui, sans motif légitime, manque aux appels qui lui sont faits pour concourir à la défense de la république.

Paris de 24 juin 1848.

E. CAVAIGNAC.

La cause de l'ordre et de la vraie république triomphe. L'insurrection s'affaisse; des quantités considerables d'armes sont enlevées; partout la garde nationale et l'armée, toujours admirables dans leur nnité, gagnent du terrain et enlèvent tous les obstacles. Nons pouvons l'affirmer sans crainte, la patrie et la société sont sauvées. De tous les départements arrivent des secours fraternels, la France entière bat d'un seul cœur et aspire au même but, la république et l'ordre.

Paris, le 25 juin 1848.

Le chef du pouvoir executif, E. CAVAIGNAC.

M. le général Cavaignac a rendu le décret suivant, en date du 25:

"Art. Ier. Toutes affiches traitant de matières politiques, et n'émanant pas de l'autorité, sont défendues jusqu'au rétablissement de la tranquillité publique.

6 2. Toutes les autorités civiles et militaires tiendront la main à l'exécution du du présent arrêté. "

Tout individu travaillant à élever une barricade sera considéré comme s'il était pris les armes à la main.

Paris, le 25 juin 1848.

Le chef du pouvoir exécutif, E. CAYAIGNAC.

Le chéf du pouvoir exécutif, en vertu du décret de l'Assemblée nationale, qui met la ville de Paris en état de siège, arrèle:

Le préfet de police et tout agent de la force publique, sur le vu du présent arrêté, fera arrêter le citoyen Emile de Gizardin, et supprimer le journal la Presse.

Le préfet de police fera immédiatement saisir toutes les feuilles publiques qui, par leur publication hostile, prolongent la lutte qui ensanglante la capitale et compromet le salut de la république.

Signė E. CAVAIGNAC.
Paris, le 25 juin 1848.

Le chef du pouvoir exécutif aux citoyens gardes notioneux.

L'attaque dirigée contre la république a

soulevé une indignation universelle. De toutes parts les gardes nationales se levent spontanément et viennent en aide à leurs frères de Paris. Dans la soirée d'hier, pendant toute la nuit, de nombreux bataillons sont arrivés ; les routes sont couvertes de citoyens armés pour la défense de la république. Tous veulent partager avec les légions de Paris et de la banlieue Phonneur de sauver la société menacée dans nos institutions démocratiques, et terminer enfin une lutte aillgeante pour la patrie.

Que chacun soit à son poste, et aujourd'hui la rébellion aura disparu.

Des renforts de troupes nous arrivent de province; les hommes, les munitions, les vivres, rien ne manque.

Général E. CAVEGNAC. Paris, le 25 juin 1848.

Le chef du pouvoir exécutif aux ouvriers du faubourh Saint-Antoine.

On vous trompe, on vous trompe indignement. Vous croyez défendre la république: me feriez-vous l'injure de croire que je combats contre elle, que tout Paris, que les départements qui y pénêtrent depuis hier veulent combattre contre la république?

Au nom de la patrie, je vous conjure de ne pas prolonger une lutte inutile, funeste, sacrilége. Venez à nous, et la république est sauvée. Vous êtes des citoyens, votre saug est le nôtre; l'un et l'autre sont précieux.

Choyens, il n'y a pas de gloire à cette guerre, il y aurait de la joie, de l'honneur, à vous ramener au sein de la république que vons brisez par vos violences-

Général E. CAVAIGNAC.

Le général Caraignac aux insurgés.

Ouvriers, et vous tous qui tenez encore les armes levées contre la république, une dernière fois, au nom de tout ce qu'il y a de respectable, de saint, de sacré pour les hommes, déposez vos armes ! L'Assemblée nationale, la nation tout entière vous le demandent. On vous dit que de cruelles vengeances vous attendent! Ce sont vos ennemis, les nôtres, qui parlent ainsi ! On vous dit que vous serez sacrifiés de sang-froid! Venez à nous, venez comme des frères repentants et soumis à la loi, et les bras de la république sont tout prêts à vous recevoir.

Le chef du pouvoir enécutif, E. Ca-VAIGNAC.

A la garde nationale et à l'armée.

"Citoyens, soldats, la cause sacrée de la république a triomphé à votre dévouément votre courage inébrahlable ont déjoué de coupables projets, fait justice de fenestes.

erreurs. Au nom de la patrie, au nom de l'humanité tout entière, soyez remerciéade vos esforts, soyez bénis pour ce triomphe nécessaire.

"Ce matin encore, l'émotion de la lutte était légitime, inévitable. Maintenant, soyez aussi grands dans le calme que vous venez de l'être dans le combat. Dans Paris je vois des vainqueurs, des vaincus; que mon nom reste maudit si je consentais à y voir des victimes! La justice aura son cours, qu'elle agisse; c'est votre pensée, e'est la mienne.

"Prêt à rentrer au rang de simple citoyen, je reporterai au milieu de vous ce
souvenir civique de n'avoir, dans ces grave
épreuves, repris à la liberté que ce que le
salut de la république lui demandait luimême, et de léguer un exemple à quicosque pourra être à son tour appelé à renplir d'aussi grands devoirs.

" Le chef du pouvoir exécutif.
" CAVAIGNAC."

Paris, 26 juin.

L'AMI DE LA RELIGION DE LA PATRIE.

QUEBEC, 21 JUILLET, 1848.

Etats-Unis. — Un comité spécial du Sént a fait rapport de trois bills pour l'établissement de territoires dans la Californie, le nouveau Mexique et l'Orégon.

Haytt. - Les révoltés de Hayti sont formidables. La ville de Jacmell était menacé.

Mexique.— Des nouvelles du Mesque jusqu'au 26, disent que la révolution faite par Parades poursuit son cours. Les troupes enrogies contre lui ont déserté. Parades s'est empaté ét l'Hôtel de la Monnaie à Yuanagato et en a uté \$600,000 pour le soutien de son armée. Son arant garde est entré à Querétaro Quelques combait dans lesquels Parades a été victorieux, ont en

Dans le Yucatan, les sauvages, s'étaient approchés de Campêche et avaient brulé les villages voisins. Les troupes envoyées contre

eux se sont révoltées.

Pensionnat de l'hopital-Général

Nous avons en le plaisir d'assister hier, à l'emmen du pensionnat des Dames Religieuses de l'Hopital-Général. C'était vraiment un jour de fits solennelle pour les parents, les familles, une fite pour les nombreux et respectables citoyens qu'insistaient aux exercices littéraires de leur genze compatriotes, et ténnoignaient par leurs appladéressant spectècle que leur offrait les jeunes deméselles du pensionnat qui regardaient la présude le leurs parents, des amis de l'éducation comme la plus précieuse récompense de leurs travaux pendant l'année scholaire. Les élèves ont répondavec une facilité, un aplomb étonnants à touts le questions qui leur ont été faites sur les diverses branches d'une éducation soide libérale et de maiere à faire honneur à leurs zélées et dignes institutrices.

Nous avons remarqué avec plaisir l'absence de toute ridicule afféterie dans la prononciation, dus les manières; et nous avouons candidement qu'i nos yeux, un des principaux mérites du pensenat des dames de l'Hopital-Général, et d'avoir des cette affectation du langue emprunté aux hons parisiens et que nous avons vu avec regié.

introduite dans un de nos établissement d'éduca-

uon.
Les élèves sons la direction de T. F. Molt, écnyer, leur professeur, ont exécuté avec ensemble et harmonie, pendant le coura de la séance, di-

ble et harmonie, pennani ie cours de la scance, di-vers morceaux de musique vocale et instrumentale. Le temps ne nous permet pas d'entrer dans de plus long détails ; mais qu'il nous suffise de dire que le pensionnat des dames de l'Hopital-Général peut disputer de mérite avec tous les établissement d'éducation pour les personnes du sexe dans le

Bas-Canada.

Les examens terminés, une charmante petite pièce intitulée : la Distribution des Prix, a 6té pièce intitulée : la Distribution des Prix, a. été représentée par les élèves, avec goût et sentimens. Tous les rôles ont été bien joués ; mais nous ne pouvons nous empêcher de témoigner notre partialité pour l'applomb et la vérité avec lesquels Mile. Sirois, a joué le rôle de la paysanne Pauline. La distribution des prix a été faite par Sa Grâce, Monseigneur l'Archévêque de Québec qui a ter-

nonseigneur rarchaveque de quenece qui à ter-miné la séance par une allocution très appropriée à la circoustance, en réponse au discours prononcé par Mile. Anna Fortier, au nom de ses jeunes compagnes.

On nous écrit de St. Thomas :-

" Sa Grandeur Monseigneur, Pévêque de Sydime est arrivé ici le 10, pour faire la visite partorale. Sa Grandeur a été reçue à l'extrémité sud-ouest du village de Montmagny par la société de St. Jean-Baptiste de St. Thomas, bannière en tête et ses insignes; la paroisse en masse suivait les membres de cette société. Les chemins par où sa Grandeur a passé étaient ornés d'arbres, de drapaux et de pavillous jusqu'au presbytère ou le vénérable prélat est descendu. Le 12, la société St. Jean-Baptiste a présenté à Sa Grandeur, une adresse que Monseigneur a paru recevoir avec satisfaction. Dans cette adresse, on remerciait principalement. Sa Grandeur de la manière dont elle avait accueillie la société St. Jean-Baptiste et du désir qu'elle a manifesté de voir cette société prendre de l'extension,"

Diocese de Bytovn.-Le sacre de Monseigneur Guiguza, évêque de ce nouveau diocèse, sura lieu le 30 du courant, à Bytown.

La Revue Canadienne annonce que le Steamer Lady Elgin, arrêtera en montant et en descendant à la pointe Platon, (Lotbinière). Le Charlevoix et le Acu-Liverpool, arrêtent déjà à cet endroit qui deviendra le port des townships de Somerset, Nelson, Standsfield, Stanford, Inverness, Halifax et Arthabaska.—Montreal Heruld.

DÉPART DES STEAMERS ANGLAIS.

DE LIVERPOOT

HIBERNIA			
		ri.	Boston.
AMERICA 22 "		ılı	New-York-
ACADIA,29 "	•	Ė	Boston.

Annonces.

Fabrique de Notre-Dame de Québec.

CETTE FABRIQUE ayant besoin d'une som-me d'environ trois mille louis courant pour la bâtusse de l'église du Faubourg St. Jean, les per-sonnes disposées à prêter cette somme, ou une partie, sont priées d'en informer le soussigné, Pro-cureur de la dite Fabrique.

CHS. M. DEFOY,

Notaire,

Notaire

Haute-Ville, Rue St. Joseph. Quebec, 19 juillet 1848.

ASSOCIATION

POUR LA COLONISATION DES

TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUEBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'E-tude de Mtre. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Bassé-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent:

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jonts ouvrables de deux heures P. M., à cing heures. J. B. A. CHARTIER,

Québec, 17 juillet 1848.

Plan de Paris Relief.

ES Soussignés offrent en vente quelques A PLANS de PARIS en relief, coloriés, sur lesquels on peut suivre les évènements qui ont eu lieu dernièrement dans cette cité. Prix 7s-6d.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 17 juillet, 1848.



STEAMER QUEEN

E prix du passage de la Chambre dans ce Stea-A mer, sera jusqu'à nouvel ordre, de 10s., les repas compris.

H. E. SCOTT.

Québec, 17 juillet, 1818.

VENTE DU GOUVERNEMENT.

Par encan public, reront vendus au magasin du commissariat, sur le quai de la Reine, Lundi, le 24 courant.

N grand assortiment de toile, redingottes, casquettes, etc.
La veute à UNE heure,

AU COMPTANT. Québec, 14 Juillet, 1848.

BOUTIQUE DE CORDONNIER.



LE soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. Rue St. Paul, vis-a-vis de MM. C. & W. Wurtele, où il sera prêt à ex-deuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix

trós modérés.

21 avril 1848.

ANDRE BURN.

PETIT MANUEL

DE LA SOCIETE DE TEMPERANCE : PAR LE REVED. P. CHINIQUI.

UELQUES douzaines de la Première édition de ce livre, est à vendre à la librairie de MM. J. & O. Chemazie, et chez MM. Frechette & Frene, à des prix très réduits. F. MARCEAU,

Relieve.

Québec, 26 mai, 1848.

Parapluies Français, Etc.

ES Soussignés viennent de recevoir un assorti-ment de PARAPLUIES FRANCAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vral bois.

Balais Français de Chiendent, pour tapis. Parfumerio de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITE comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait 6té importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE, Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1818.

ES Soussignés viennent de recevoir par le John de Eleonore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE, Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1818.

Mr. Wolf est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Quebec, 12 juin, 1848. | Rue St. Joseph, No. 11.

E Dr. MARSDEN a transporte son domi-A cile à la maison ci-devant occupée par le Dr. WATT, Place d'Arme, porte voisin, de PHôtel St. George.

Québec, Ja mai 1848.

Avis important.—Toute personno de la Campagne qui nous fournira 4 abonnés capables de payer, aura droit de recevoir note journal pour

GEORGE BIGAOUETTE, Meublier-Ebe-Of niste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-a-vis la rue Grant.—Québec, 16 juin, 1848.

REVOLUTION.

Commerce du Canada ayant éprouvé une révolution en conséquence des droits lourds im-La posés sur les effets de manufacture unglaise par notre législature provinciale, et pour lutter contre-cette taxe absurde et exhorbitante, le soussigné

a Importé et Importera les produits des manufactures Américaines. ct Etrangeres,

par la voie des Etats-Unis, à un taux beaucoup plus lus que les marchandises anglaises peuvent être importées sur notre marché.

LES MARCHANDISES NOUVELLES qui viennent d'être reçues de la GRANDE-BRETAGNE et d'IRLANDE, forment un resportiment des plus étendus et des plus variés de

Draperic, Marchandises Seches & de Gout,

qui puisse être trouvé en cette ville et qui sera vendu immédiatement à un petit profit. Plusicurs emballages et caisses sont maintenant ouverts et comprennent equitit y a de plus RECHERCHE sur le marché de New-York en fait de Poil de chèvre, Toile du Nord, Laun, Crèpe Organdie, Mousselines de couleurs, Chapeaux, Bas, Barrèges français, Cordonnet Egyptien et Anchicoin, Bourses de Soie, Parures de gout de toute description, vraites bottes et souliers français fec. &c. Les habitants de cette ville et des environs peuvent s'attendre à voir Passortiment le meilleur et au plus bas prix qui ait jamais été mis en vente en Canada.

ON RECOIT EN PAIEMENT LES MONNAIES DE TOUS LES PAYS. AUSSI.

Les Billets de toutes les Banques solvables des Etats-Unie. Vente un comptant. Les personnes ex-dettées envers notre établissement sont priées de régler leurs comptessans délai.

22-Le dépot de Souliers et bottes de Caoutchoue se trouve en arrière de l'Etablissement de Morchandises sèches, rue Hope, (Ste. Famille.) No. 13. Les personnes en-

CASEY. Marché de la Haute-Ville.

Quebec, 7 Juin, 1811.

ATTENTION! ATTENTION!! ATTENTION!! AVIS AUX INCENDIÉS A QUI LES PRE-MIUMS ONT ÉTÉ ACCORDÉS.

RESOLU que le délai accordé aux Incendiés dans les billets qu'il tiennent de ce comi-té, de bûtir de la date de leurs billes au ler novembre 1847 faute de quoi les dits billets, dont ils sont porteurs seraient nuls et de nul esset, serait étendu au 1er août 1848.

J. G. BAILLANGE,

Président.

Par ordre
O. ROBITAILLE,

Secrétaire. 3-fsm

Québec, 12 mai 1848.

NOUVELLE

METHODE

POUR APPRENDRE A BIEN LIRE

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DE Wm. Cowan,

Va. 22, Rue Lamontagne, Québec.

Dr. GIROUX.

APOTHICAIRE.

à transporté son établissement au

No. 2, Rue La Fabrique.

vis-d-vis le magasin de M. Boisseau, Près du Marché de la Haute-Ville,

OUBDBU.

Coursde Botanique.

LE soussigné, membre agrégé de la société 4 Médico-Botanique de Londres donnera UN COURS DE BOTANIQUE durant l'été prochain, à commencer du 15 MAI. Le cours sera en conformité avec la loi qui

régit la pratique de la médecine et qui est

maintenant en force. W. MARSDEN, M. D. F. M. B. S. L. 31 mars 1848.



BATEAUX-A-VAPEUR

ES bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le JOHN MUNN, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15s, eur le pont, 5s.

J. WILSON.

Québec, 26 mai, 1848.

MARCHE DE SAINT THOMAS

Une assemblue du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour Pétablissement d'un marché à deurés dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de Pislet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semrine sculement, Cest-à-dire tous les MARDI et JEUD et SAMEDI; s'il arrivait que quelqu'un de ces jours se trouveraient un jour é féte, le marché serait alors ouver les jours précélents, et se tiendra dans le dit Village de Moutmagny sur le terrein en avant de la Halle, et dans la Holle ôrigée sur icclui. · Une assemblée du Conseil Municipal du Villala Halle brige sur icclui.

LOUIS FOURNIER.

Village de Montmagny, le 1cr juin 1848. 13 Messieurs les Rédacteurs du Canadien, du formal de Québec, sont priés de veuloir bien mérer dans leur journal, cot avertissement.

Premier arrivage d'Europe.

Vià le Havre et New-Yorket l'Express de Virgil & Rice

AUTIVRE D'OR.

Librairio Ecclosiastiquo ot Classique.

NO. 12, RUE LA FABRIQUE.

ES soussigués viennent de recevoir et offrent maintenant en vente 8000 volumes sur athio-logie, la Jurisprudence, la Littérature, les Sciences et les Arts, Voyages, etc., etc., sur les quels ils appellent l'attention des amateurs.

Livres de dévotion, de prières de toutes qualités, formats et description, Bréviaires, Missels, etc. MM. les marchands pourront se procurer chez les sonssignés un assortiment étendu de Livres de prières, fournitures d'écoles, etc

Attendu par l'ASTORIA et le TIBER de Bordeaux un assortiment de magnifiques articles de goût. Québec, 28 avril 1848. J. & O. CREMAZIE.

CRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROC

Rue Desfource ST. ROCH, Quabec.

ිටෙ

THOMAS LARIVIERE,

meoblies.

ST. ROCH,

Quebes.



Phonneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'il yant écoulé durant l'hiver, tont son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a renouvelle totalement et qu'il peut offrir maintenant à linspection générale dans son magasin

UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES, de tous les genres et de tous les prix,

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs

manufactures sur les modeles les plus à la moue, et avec les memous Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à present,il est en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeller l'attention générale sur son approvisionmement de TABLES à CARTES, à DINER et autres, de tous genres, CHAISES d'ACA-JOU, COUCHES de la dernière élégance, SOFAS, CHAISES d'AISANCE, etc. qu'iloñrira constamment comme par le passé, à des prix modérés, ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBERALES.

Québec, 25 février, 1848.

PETIT TRAITE DE

GRAMMAIRE ANGLAISE,

PAR CHS. GOSSELIN,

A vendre chez MM. A. Coté. & Cie.; J et O. Crémazie ; Fréchette et frère.



JOSEPH CADOTTE.

Rue St. Pierre, près du Marché BASSE-VILLE.

MAIT ses plus sincères remerciments au public en général pour l'encouragement qu'il en a en jusqu'ici, et l'informe respectueuse. ment qu'il aura toujours constamment en main, comme ci-devant,

HARNAIS, BOTTES of SUULIERS FRANCAIS, etc.

Quantité de CUIRS CANADIENS, tels que signé peaux de Mouton, Veau, à des prix très modé-tes. rois r ne SECOND PRIX. Quebec, 21 decembre, 1847

Institut Canadira DE QUEBEC.

Appel aux Artisans et aux Ouvriers.

INSTITUT CANADIEN de Quelec I fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières seances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près

Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offit l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'êteranger vont être déposés sur les tables.

L'Institut dont le hut principal est faire entre ses membres un échange de conneissance utiles et d'instructions mutuelles, croît de son devoir de faire un appel aux Arrisans et ouvairas de Québec, qu'il sollicite à parlager avec lui les avantages de l'association.

Par ordre,

Par ordre,
J. B. A. CHARTIER, Secretaire-Archiviste, Salle de l'Institut, de l'Inst. Canadien.

I ITHOGRAPHIE du Portrait de JAC-QUES CARTIER, par M. Tr. HAMEL, à vendre chez MM. Ciomazic et chez le sous-Prix 5s.

F. VEZINA,

Québec, 12 mai 1817.